Union syndicale Solidaires

Communiqué de presse

Urgence d'en finir avec la démocratie ?

S'il existait encore quelque doute en la matière, la loi 2016-987 du 21 juillet dernier portant prolongation de l'état d'urgence pour 6 mois est la dernière preuve en date de l'instauration d'un régime politique autoritaire et toujours plus anti démocratique dans notre pays. Sur fond de sidération de la population choquée par les derniers attentats que d'ailleurs cet état d'urgence n'a su ni prévenir ni empêcher, cette loi dispose ainsi en son article 3 que « *les cortèges, défilés et rassemblements de personnes sur la voie publique peuvent être interdits dès lors que l'autorité administrative justifie ne pas être en mesure d'en assurer la sécurité compte tenu des moyens dont elle dispose.*». Alors qu'il est censé être dirigé contre la menace terroriste, l'état d'urgence est bien le pendant du Patriot act américain de 2001 : un prétexte pour réprimer légalement le mouvement social opposé aux politiques antisociales imposées par le pouvoir en place. Faut-il préciser qu'aux yeux des préfectures, au vu des multiples tâches qui leur sont assignées et des réductions d'effectifs, les forces de l'ordre ne seront qu'exceptionnellement en mesure d' « *assurer la sécurité* » des défilés ? Cet alinéa est juste le vernis de légalité qui leur permettra de réprimer, et on peut le craindre dans la violence compte tenu du comportement des forces de l'ordre ces derniers mois, tout mouvement d'opposition qui, du seul fait de son opposition, sera considéré comme dangereux bien que totalement pacifique.

Aussi, face à un parlement fantoche, la voie est libre pour le pouvoir pour imposer ses politiques ultralibérales et patronales détestées de sa population. Mais le tout répressif a un prix : **désolidariser la population des forces de l'ordre** dont la légitimité d'action est sérieusement sujette à caution en raison de leur comportement évoqué et surtout, en interdisant toute opposition crédible, en clair tout contre-pouvoir, **ouvrir la porte au pire et faire ainsi le lit des extrémismes les plus dangereux**. **En étouffant le jeu démocratique** - à Dijon, sous prétexte de cet état d'urgence, on a pu interdire l'accès à un conseil municipal fin mai à des citoyens au motif qu'ils auraient pu en troubler le bon déroulement -, c'est faire **le jeu des ennemis que l'on prétend combattre**. Si c'était effectivement leur but, ils l'auront atteint sans grande difficulté.

Il y a urgence à ce que ce gouvernement du pire soit mis hors d'état de nuire, tout comme ce régime politique décidément exécrable. Pour Solidaires, obtenir **l'abrogation de cette loi travail si détestable et de cet état d'urgence illégitime** est un objectif indispensable : l'automne sera donc une nouvelle séquence de cette lutte indispensable contre ce gouvernement antisocial que tout le monde, ou presque, déteste.

Dijon le 23 août 2016

Union syndicale Solidaires 21 37, rue des grands champs 21000 DIJON	**Tél** : 03 80 38 17 33 site : www.solidaires21.org @ : contact@solidaires21.org